

AVISU CESEC 2023-50¹
AVIS CESEC 2023-50

Relatif à la
Rilativu à a

Modification du règlement des aides culture (mesure 3.14 Pass cultura)

Mudificazione di u rigulamentu d'aiuti per a cultura

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 28 novembre 2023 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse **demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur la modification du règlement des aides culture (mesure 3.14 Pass cultura) ;**

Vistu a lettera di presentazione di u 28 di nuvembri di u 2023 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Social, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à a mudificazione di u rigulamentu d'aiuti per a cultura ;

Sur le rapport de Pat O'BINE, pour la commission azzione culturale, audiovisuel, patrimoine ;

À nant'à u raportu di Pat O'BINE, per a cummizione azzione culturale, audiuvisivu è patrimoniu ;

¹ Adopté à l'unanimité
Votants : 49

U Cunsigliu Ecunomicu, Suciale, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 18 di dicembri di u 2023, in Aiacciu
Prununzia l'avisu chì seguita

Le cadre de la politique culturelle de la Collectivité de Corse, voté en 2017, définit ses grandes orientations, parmi lesquelles le développement de l'accès à la culture et en particulier l'éducation artistique et culturelle, facteurs d'épanouissement et de développement de l'esprit critique sont considérés comme des priorités.

Le Règlement Des Aides Culture (RDA Culture), décline ces orientations de façon opérationnelle. Parmi les dispositifs du RDA Culture, la mesure 3.14, « Pass Cultura » attribuée, depuis 2008, aux jeunes insulaires âgés de 12 à 25 ans un chéquier d'une valeur de 75 € pour favoriser leurs pratiques culturelles. Ce dispositif évolue depuis sa mise en œuvre de manière positive : augmentation du nombre de bénéficiaires, hausse de son utilisation effective, par exemple.

Parallèlement, dans le cadre du « Pattu pè a ghjuventù » a été créée l'application « Ghjuventù » qui recense l'ensemble des aides, dispositifs, mesures qui sont destinés aux jeunes permettant une large information et facilitant ainsi leur utilisation.

Ainsi, le chéquier « Pass Cultura » a été remplacé, via cette application, par un porte-monnaie électronique.

Il est proposé de modifier le RDA Culture pour prendre en compte les conséquences de cette nouvelle modalité d'utilisation :

- La période de validité du porte-monnaie est étendue du 1^{er} septembre au 31 août
- La répartition de la valeur globale du porte-monnaie est divisée 2 sous parties (cinéma pour 21 € et culture pour 55 €)
Les jeunes suivant un enseignement à domicile ou à distance peuvent bénéficier de ce dispositif
- Les modalités de partenariat avec les acteurs culturels participants sont précisées.

Des actions spécifiques de médiation seront mises en place afin de valoriser et de mieux faire connaître. Des jeux-concours peuvent par exemple être organisés par les structures partenaires ;

La dématérialisation récente de l'aide « Pass Cultura » obtient des résultats encourageants tant au niveau des bénéficiaires que sur celui des partenaires affiliés.

Le CESECC tient à souligner que le dispositif « Pass Cultura » est une excellente initiative dans le cadre du développement de l'accès à la culture, notamment au regard des prix des biens culturels.

Le CESECC apprécie la dématérialisation du dispositif, adaptation qui garantit sa pérennité, et qui le rend plus facile d'accès et d'utilisation et lui permet d'intégrer l'application « Ghjuventù », l'outil qui permet aux jeunes corses d'accéder à l'ensemble des aides et dispositifs auxquels ils ont droit dans le cadre de la politique jeunesse menée par la Collectivité de Corse.

Le CESECC constate, au vu des bilans réalisés que ce dispositif est encore trop peu utilisé. **Il apprécie** que pour une question relevant de l'accès aux droits, des efforts d'information, de communication et de médiations soient prévus. **Il remarque** notamment que le dispositif est peu utilisé pour l'accès au spectacle vivant. **Il préconise** de renforcer plus particulièrement un travail de valorisation dans ce domaine.

Le CESECC considère que le dispositif «Pass cultura» présente une marge de progression importante dans son utilisation effective et certaines pistes d'amélioration pourraient être explorées. Une réflexion pourrait être menée pour envisager des extensions, à l'instar de celles prévues par le Pass Culture national qui offre des possibilités d'utilisation plus larges, susceptibles de faire évoluer le dispositif local.

Le CESECC suggère par ailleurs, compte tenu de l'intérêt du dispositif pour la culture, d'étudier la possibilité d'inclure dans le champ du dispositif, l'accès à la culture scientifique et technique en partenariat avec les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement. **Il souligne** l'importance de la diffusion des connaissances en matière d'archéologie, d'environnement et biodiversité ainsi que des dimensions technologiques dont les jeunes ont un besoin croissant dans les apprentissages de leur citoyenneté.

Le CESECC s'interroge sur la nécessité de procéder à des contrôles d'identité lors de l'utilisation du chéquier culturel. **Il observe** qu'il s'agit d'une suradministration inutile au regard du montant limité du pass.

Le CESECC suggère d'utiliser la dématérialisation du dispositif et l'utilisation d'une application pour faire en sorte de disposer de statistiques qualitatives sur l'utilisation de l'aide.

Afin d'inciter au développement de la culture corse sous toutes ses formes, **le CESECC propose** de mettre en place une bonification dans le cadre de l'utilisation du chéquier culturel pour le spectacle et la littérature en langue corse.

Le CESECC émet un avis favorable sur ce rapport.

La Présidente,

Marie-Jeanne NICOLI